



PERIMETRE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : AIR STOP

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Revêtement d'étanchéité à l'air.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PERIMETRE.

Adresse : Av Joliot Curie
17185 PERIGNY CEDEX

Tel : 05.46.31.02.69 Fax : 05.46.31.03.46

1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification

Directives 67/548/EC, 1999/45/EC et Règlement (CE) 1272/2 (CLP)

Le produit n'est pas classé comme dangereux conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

2.2. Éléments d'étiquetage

Exempt d'étiquetage conformément au Règlement (CE) 1272/2008 - Annexe - 1.3.4.

Pictogrammes : -
Avertissements : -
Indications de danger : -
Conseils de prudence : -

Le produit ne demande pas d'étiquetage de danger conformément au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) et modifications et adaptations successives.

2.3. Autres dangers

Informations non disponibles.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Le produit ne contient pas de substances classées comme dangereuses pour la santé ni pour l'environnement conformément aux dispositions des directives 67/548/CEE et/ou du Règlement (CE) 1272/2008 (CLP) (et amendements successifs).

3.2. Mélanges

Informations non pertinentes.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux :

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

Contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas d'inhalation :

Conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.

En cas d'ingestion :

Appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissement seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour les symptômes et les effets dus aux substances contenues, voir le chapitre 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Suivre les recommandations du médecin.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Appropriés :

Les moyens d'extinction appropriés sont les moyens traditionnels : anhydride carbonique, mousse, poudre et eau nébulisée.

Contre-indiqués :

Aucun(e) connu(e).

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à l'exposition en cas d'incendie :

Eviter de respirer les produits de combustion (oxydes de carbone, produits de pyrolyses toxiques, etc.).

5.3. Conseils aux pompiers

Informations générales :

Refroidir les récipients à l'aide de jets d'eau pour éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances dangereuses pour la santé. Veiller à toujours faire usage d'un équipement de protection anti-incendie complet. Récupérer les eaux d'extinction qui ne doivent pas être déversées dans les égouts. Eliminer l'eau contaminée utilisée pour l'extinction et les résidus de l'incendie dans le respect des normes en vigueur.

Equipement :

Casque de protection avec visière, vêtements ignifuges (veste et pantalons ignifuges fermés au niveau des poignets et des chevilles et serrés à la taille), gants d'intervention (anti-incendie, anti-entailles et diélectriques), un masque à pression positive avec visière couvrant tout le visage ou respirateur autonome (à protection autonome) en présence d'une grande quantité de fumée.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En présence de vapeurs ou de poussières en dispersion dans l'air, adopter une protection pour les voies respiratoires.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne soit déversé dans les égouts, dans les eaux superficielles, dans les nappes phréatiques et dans des zones confinées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer à l'aide de terre ou d'un matériau inerte. Récupérer la plus grande part de produit et éliminer les résidus à l'aide d'un jet d'eau. L'élimination des matériaux contaminés doit s'effectuer conformément aux dispositions du point 13.

6.4. Référence à d'autres sections

D'éventuelles informations relatives à la protection individuelle et l'élimination figurent dans les sections 8 et 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker dans des conteneurs fermés et étiquetés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions normales de stockage sans incompatibilité particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Informations non disponibles.

SECTION 8 : CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Informations non disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

Veiller au respect des mesures de sécurité communément appliquées pour la manipulation des substances chimiques.

Protection des voies respiratoires :

Non indispensable.

Protection des yeux :

Non indispensable.

Protection des mains :

Non indispensable.

Protection de la peau :

Non indispensable.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat Physique	: Liquide Visqueux.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil d'odeur	: Non disponible.
pH	: 7,5 - 9,0
Point de fusion ou de congélation:	Non disponible.
Point d'ébullition	: > 100°C
Intervalle de distillat	: Non disponible.
Point d'inflammabilité	: > 60°C
Vitesse d'évaporation	: Non disponible.
Inflammabilité de solides et gaz	: Slower (ethyl ether = 1)
Limite infer. d'inflammab.	: Non disponible.
Limite super. d'inflammab.	: Non disponible.
Limite infer. d'explosion	: Non disponible.
Limite super. d'explosion	: Non disponible.
Pression de la vapeur	: Non disponible.
Densité de la vapeur	: Plus lourd (air = 1)
Poids spécifique	: 1,0 - 1,1
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/ eau	: Non disponible.
Températ. d'auto-allumage	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.
Viscosité	: < 11000 cps
Propriétés comburantes	: Non disponible.

9.2. Autres informations

Résidu sec	: 50.00%
VOC (Directive 1999/13/CE)	: 0.10 g/l
VOC	: 0

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Aucun danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions d'utilisation et de stockage normales, aucune réaction dangereuse prévisible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune en particulier. Respecter néanmoins les précautions d'usage applicables aux produits chimiques.

10.5. Matières incompatibles

Informations non disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique ou en cas d'incendie, des vapeurs potentiellement nocives pour la santé peuvent se libérer.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

On ne connaît aucun cas de dommages à la santé dus à l'exposition au produit. De toute façon il est recommandé d'agir dans le respect des règles d'hygiène industrielle. Auprès des sujets particulièrement sensibles, cette préparation peut avoir des effets légers sur la santé par inhalation et/ou absorption de la peau et/ou contact avec les yeux et/ou ingestion.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

LD50 (Dermal/oral, rat)>5000 mg/kg.

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il n'y a pas de données spécifiques sur cette préparation. Utilisez-la selon les bonnes pratiques de travail et évitez de disperser le produit dans l'environnement. Évitez absolument de disperser le produit dans le terrain, les égouts ou les cours d'eau. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alertez immédiatement les autorités. Adoptez toutes les mesures pour réduire au minimum les effets sur la nappe d'eau.

This type of product is only slowly biodegraded (removal>80% by method OECD 302B) WGK (Water Risk Class): 1.

12.1. Toxicité

STYRENE ACRYLIC COPOLYMER

EC50 (48h): 100 mg/l Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

This type of product is only slowly biodegraded (removal>80% by method OECD 302B).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

No bioaccumulation potential.

12.4. Mobilité dans le sol

Informations non disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Informations non disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Informations non disponibles.

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Procéder si possible à une réutilisation. Les résidus de produit doivent être considérés comme des déchets spéciaux non dangereux. L'élimination doit être confiée à une société agréée pour le traitement des déchets, dans le respect de la réglementation nationale et de l'éventuelle réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés :

Les emballages contaminés doivent être ou bien récupérés ou bien éliminés dans le respect de la réglementation nationale applicable au traitement des déchets.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas à considérer comme dangereux selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

US.Toxic Substances Control Act (TSCA).All components of this product are listed in TSCA/USA Inventory.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso: Aucune.

Restrictions relatives au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII Règlement (CE) 1907/2006: Aucune.

Substances figurant dans la Candidate List (Art. 59 REACH): Aucune.

Substances sujettes à autorisation (Annexe XIV REACH): Aucune.

Contrôles sanitaires: Informations non disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange et les substances qu'il contient.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en section 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Bibliographie générale :

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH)
4. Règlement (CE) 1272/2008 du Parlement européen (CLP)
5. Règlement (CE) 790/2009 du Parlement européen (I Atp. CLP)
6. Règlement (CE) 453/2010 du Parlement européen
7. The Merck Index. Ed. 10
8. Handling Chemical Safety
9. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
10. INRS - Fiche Toxicologique
11. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
12. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989